

Erika Hennequet

22/01/1988 (Madrid - Espagne)

Nationalité : française

erikahennequet@gmail.com

0676557564

40 rue des Ursulines,

78100 Saint-Germain-en-Laye

Curriculum Vitæ

FORMATION

2011 - (en cours)	Doctorat en droit public en cours. Sujet : Le régime de non-prolifération nucléaire Directeur de thèse : Pr. MATHIAS FORTEAU	Université Paris X Nanterre
2010-2011	Master 2 Recherche des Droits des Relations Internationales et de l'Union Européenne.	Université Paris X Nanterre
2009-2010	Master 2 Recherche Etudes Bilingues des Droits de l'Europe, L.L.M. in International Law and World Order	Université Paris X Nanterre University of Reading (Royaume-Uni)
2008-2009	Master 1 Etudes Bilingues des Droits de l'Europe, L.L.B. in french and english law	Université Paris X Nanterre et University of Essex
2005-2008	Licence Droit français - Droit anglais et LLB	Université Paris X Nanterre et University of Essex
2005	Baccalauréat série ES (anglais européen) – mention bien	Lycée Richelieu - Rueil-Malmaison

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2011 - (en cours)	Université Paris X Nanterre - Chargée de TD en Droit constitutionnel et en Droit des relations économiques internationales.	Nanterre, France
Mars 2007	Prettys - Cabinet de sollicitors à Ipswich (Royaume-Uni) Stage de familiarisation en cabinet.	Ipswich, Royaume-Uni

PUBLICATIONS

- 2015 E. HENNEQUET, "Jus Cogens and Human rights", in N. WEIB ET J.-M. THOUVENIN (éd.), *The Influence of Human Rights in International Law*, Etats-Unis, Springer, 2015, pp. 13-26.
- 2015 E. HENNEQUET, "Conseil d'État, Assemblée, Aquarone, n° 148683, 6 juin 1997 (Commentaire)", in A. MIRON et A. PELLET (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence française en droit international Public*, Paris, Dalloz, 2015, pp. 265-275.
- 2012 E. HENNEQUET, "La prise en compte des actes unilatéraux de l'Union européenne dans l'ordre juridique international", in M. BENLOLO-CARABOT, U. CANDAS and E. CUJO (dir.), *Union européenne et droit international*, Pedone, 2012, pp. 325-337.
- 2012 E. HENNEQUET, "The Relationship Between the 123 Agreement and International Environmental Law", *Indian Journal of International Law*, Vol. 51, No.2, 2011, pp. 46-56.

LANGUES

Espagnol : Langue maternelle (C1).

Anglais : Avancé (C2) TOEFL iBT : 144/120, trois années d'étude au Royaume-Uni.

Japonais : Débutante (A2) : une année d'apprentissage à l'université.

Coréen : Intermédiaire (B1). Validation du Test of Proficiency in Korean (TOPIK I) (183/200).

LOGICIELS

Divers logiciels de traitement de texte, pack office, moteurs de recherche.

CENTRES D'INTÉRÊT :

Lecture : Animation d'un groupe de lecture pour adolescents pendant 2 ans (Livre Elu) ; Musique : apprentissage du violon et de la guitare pendant 6 ans au Conservatoire ; Apprentissage de langues étrangères et voyages.